

## **PROCOLE SANITAIRE GRADES**

**16 Octobre à Mèze, Montauban, Narbonne et Toulouse**

Cette épreuve de grade (UV1 et UV2) est exclusivement réservée au judoka de l'Occitanie.

Afin d'assurer une reprise des activités, dans le contexte de lutte contre l'épidémie de COVID-19, nous proposons un cadrage des regroupements selon un protocole permettant le respect des mesures barrières.

### **Quatre principes essentiels doivent régir nos organisations :**

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.
2. Réduire les brassages de populations.
3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.
4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte des participants

### **Désignation d'un référent COVID-19 :**

Un responsable de suivi du protocole sera désigné par l'organisateur

### **Consignes sanitaires :**

Le passeport sanitaire est obligatoire

1. Convocation :
  - Les judokas du même club seront convoqués pour une période précise (Bloc de x judoka : émarginement - échauffement - épreuve – résultats), puis passage au bloc suivant
  - Ils ne pourront accéder au lieu de compétition avant l'heure prévue
  - Tout retard ne sera pas accepté
2. Émarginement/accueil/pesée :
  - **Vérification du PASS SANITAIRE**
  - Une liste nominative de tous les participants sera mise en place faisant suite aux inscriptions par extranet
  - Aucun judoka ne sera accepté s'il n'a pas été préalablement inscrit
  - Les judoka se présentent à la table des inscriptions en respectant les consignes
  - Un accompagnant par club (enseignant ou représentant du club) est possible par bloc
3. Accès dojo, salle :
  - Pour les participants :
    - Entrée par la porte ....
    - Sortie par la porte ...
4. Effets personnels
  - Nous demandons à l'ensemble des participants de se munir d'un masque et de gel hydro-alcoolique pour la durée des examens de grades.
  - Judogi propre, tongs, sac
  - Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs sauf lors de la pratique sur le tapis

5. Distanciation  
A part les candidats/combattants et les juges présents sur le tatami et uniquement sur le tatami, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche
6. Désinfection des espaces de pratique  
Le tapis sera désinfecté régulièrement entre chaque bloc de passage.
7. Public / accompagnant :
  - Compte tenu des contraintes sanitaires le public n'est pas accepté
  - Un accompagnant par club sera autorisé (badge d'accréditation) et aura accès au plateau technique pendant la durée du bloc de passage
8. Organisateurs / Juges  
Le port du masque est obligatoire pour les juges.  
Une distanciation d'un mètre doit être respectée par les juges en charge des évaluations techniques.
9. Buvette :  
Pas de buvette organisée  

ou

Une buvette sera organisée (en extérieur ?) dans le respect des consignes sanitaires
  - Lavage main au gel hydro alcoolique
  - Retrait du masque uniquement pendant le temps de consommation
  - Respect des distances (1 mètre) entre les personnes
1. Vestiaire :  
L'utilisation des vestiaires n'est pas possible. Tous les participants doivent venir vêtus à minima du pantalon de judogi et teeshirt, ils n'auront qu'à revêtir la veste de judogi
2. Échauffement
  - Un échauffement est prévu pour chaque groupe (Bloc de passage) sur le tapis concerné
  - Il est recommandé d'éviter les concentrations et de garder le même partenaire
3. Espace de pratique : tapis
  - Les judokas se frottent les mains et les pieds (ou passage sur les tapis de désinfection) avec du gel hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami
  - Les judoka en attente sur le bord de leur tapis, respectent les distances (entre individus)
4. Gestion du matériel  
Les personnes ayant vocation à utiliser un matériel commun se nettoient les mains avec du gel hydro-alcoolique avant et après chaque utilisation